

# Groupe spécial ATTI

Agreement on freight Train Transfer Inspections  
Accord de visite des trains de fret à l'échange

## Qu'est-ce que l'ATTI ?

L'ATTI (Accord de trains de fret à l'échange) est un accord international visant à promouvoir l'interopérabilité dans le domaine du fret ferroviaire. Il établit des règles contraignantes pour la remise des trains de fret entre les entreprises ferroviaires (EF) participantes - basées notamment sur le CUU (Contrat uniforme d'utilisation des wagons).

L'objectif de l'ATTI est d'accélérer le transport international de marchandises, d'uniformiser les procédures et de les faire évoluer continuellement, afin d'améliorer la sécurité de la planification, la qualité et la sécurité du transport de fret ferroviaire international.

La participation est ouverte à toutes les EF, y compris celles qui ne sont pas membres de l'UIC. Sur le plan organisationnel, l'ATTI est un groupe spécial de l'UIC et gère son propre portail extranet.

## Missions principales de l'ATTI

- Développement de l'accord sur les trains de fret à l'échange
- Maintenir et développer un système commun de gestion de la qualité
- Exploitation de la base de données qualité ATTI pour la documentation et l'évaluation des résultats de qualité
- Les thèmes décidés lors de l'assemblée générale de l'ATTI sont mis en œuvre par un comité exécutif élu.

## Avantages de la participation

- Accord uniforme et clairement réglementé
- Système uniforme de gestion de la qualité
- Suivi des indicateurs dans la base de données qualité ATTI
- Possibilité d'utiliser la base de données pour la documentation qualité de sa propre EF
- Meilleure sécurité de planification pour les parcours de trains impliquant plusieurs EF
- Acceptation simplifiée des trains grâce aux indicateurs de qualité des EF partenaires issus de la base de données ATTI
- Suppression des visites d'acceptation au profit de contrôles de qualité aléatoires en fin de parcours

Actuellement, environ 200 EF participent à l'ATTI.

## Dirk Euler

Président ATTI

E-Mail : [ATTI@uic.org](mailto:ATTI@uic.org)